

Miličková, Ladislava

## Le parler français de Belgique, II.

*Études romanes de Brno*. 1997, vol. 27, iss. 1, pp. [53]-60

ISBN 80-210-1686-8

ISSN 0231-7532

Stable URL (handle): <https://hdl.handle.net/11222.digilib/113379>

Access Date: 28. 11. 2024

Version: 20220831

Terms of use: Digital Library of the Faculty of Arts, Masaryk University provides access to digitized documents strictly for personal use, unless otherwise specified.

LADISLAVA MILIČKOVÁ

## LE PARLER FRANÇAIS DE BELGIQUE — II.

Pour commencer la partie portant sur le français de Belgique aujourd'hui, nous estimons qu'il serait de quelque utilité de résumer en bref la situation du parler belge en général. Il y a actuellement trois familles linguistiques en Belgique: dans le Nord du pays (en Flandre) c'est la communauté néerlandophone, dont la langue officielle est le néerlandais standard, mais dans la vie quotidienne plusieurs dialectes flamands sont en usage (sur les 9,9 millions d'habitants de la Belgique un peu moins de 60 pour cent sont néerlandophones).<sup>1</sup> La communauté germanophone à l'Est du pays (cantons d'Eupen et de St.Vith) représente moins de un pour cent de la population.

Le français est parlé en Wallonie, à Bruxelles (où il est influencé par le flamand bruxellois) et à quelques villes flamandes. La Wallonie, elle même, est divisée du point de vue linguistique, en quatre régions dont le français reflète certain héritage dialectal: **la Wallonie occidentale** (ouest et centre de la province de Hainaut) correspondant en gros au domaine du dialecte picard; **la Wallonie centrale** (est du Hainaut, Brabant wallon, province de Namur, nord de la province de Luxembourg) correspondant au domaine du centre-wallon ou du wallon namurois et de l'ouest-wallon ou wallo-picard; **la Wallonie orientale** (province de Liège) correspondant au domaine de l'est-wallon ou du wallon liégeois; **la Wallonie méridionale** (centre et sud de la province de Luxembourg), correspondant au domaine du sud-wallon ou wallo-lorrain et du lorrain.<sup>2</sup>

Pour être plus précise nous voulons bien compléter cette division en rappelant un dialecte apparenté au lorrain qui est parlé en pays Gaumais et un dialecte champenois parlé dans quelques villages de Basse-Semois à proximité de la frontière. Il est intéressant de constater que certains traits de langage dialectal sont passés en français régional malgré le fait que le nombre de ceux qui parlent le patois ne cesse de diminuer — p.ex. le [h] aspiré prononcé encore aujourd'hui dans le pays de Liège ou la nasalisation de certaines voyelles longues présente dans le parler du Hainaut et du Brabant.

---

1 cf. F.Massion, *Dictionnaire des belgicisms*, p. 41

2 cf. W.Bal et a.: *Belgicisms*, p. 8

Même en Flandre existe une petite communauté francophone (Anvers, Gand). Il s'agit des descendants de la bourgeoisie flamande, francisée presque complètement au XVIII<sup>e</sup> et au XIX<sup>e</sup> siècle.<sup>3</sup>

Quant au dialecte wallon sa position actuelle est totalement différente de telle qu'elle était au début de l'histoire de la Wallonie où il se rangeait sur un pied d'égalité à côté d'autres dialectes français parlés dans le nord de la France. Le wallon était à ses origines la propre langue maternelle, la langue parlée par le peuple et, la seule langue connue par la plupart des Wallons, tandis que le français était réservé à l'écrit et à ceux qui savaient lire et écrire. Mais, au cours de l'histoire la situation change diamétralement: le français commence à gagner de plus en plus de l'importance et, au XVI<sup>e</sup> et au XVII<sup>e</sup> siècle on a pu noter, surtout dans les villes, un bilinguisme passif.<sup>4</sup> Au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle le wallon a subi, en tant que langue parlée, un recul considérable au profit du français par lequel il a été remplacé. Au XIX<sup>e</sup> siècle il a été banni de l'enseignement pour être remplacé par le français.<sup>5</sup> Vers la moitié du XX<sup>e</sup> siècle disparaissent les parleurs wallons unilingues et le wallon en tant que la langue maternelle cesse d'exister.

Malgré des efforts qui ont été faits dans les années 30 et 40 pour assurer au wallon une position plus favorable,<sup>6</sup> Piron la décrit en 1953 comme «diverse et, dans l'ensemble, assez précaire».<sup>7</sup> Il existe, bien sûr, de nos temps encore un bon nombre de personnes (qui, dans la plupart, ont dépassé la quarantaine) qui ont une connaissance passive du dialecte wallon, mais la tendance se trace, toujours plus nette, qu'un jour, la Wallonie aboutira au même état de choses qu'on peut rencontrer dès aujourd'hui dans la plupart des régions françaises — à la disparition totale du dialecte local.

Le wallon laisse néanmoins de nombreuses traces dans le parler français de Belgique et cette interférence du français et du wallon est devenue la source de nombreux belgicisms, avant tout lexicaux. Massion en distingue trois groupes:<sup>8</sup>

**1° les termes dialectaux qui sont restés inchangés** et conservent leur forme dialectale. Il s'agit souvent des signifiants correspondant à un signifié inexistant en France, p.ex. *tarte al djote* ce qui veut dire *tarte aux bettes* en français de France. Massion considère ce groupe comme assez réduit et ne jouant qu'un rôle secondaire en français de Belgique.

**2° les termes dialectaux qui ont été francisés** et qui reflètent le plus souvent un ancien usage français, disparu depuis longtemps en France. Le groupe est

3 cf. F. Massion, *op.cit.*, p. 44

4 Voir L. Miličková, *Le parler français de Belgique — I.*, in *Études Romanes de Brno*, XXVI, 1996, pp. 7–1

5 cf. H. Fuchs, *Untersuchungen zu Belgizismen*, p. 8

6 P.ex. le mouvement „Le wallon à l'école" ou les efforts de réintroduire le wallon dans la liturgie.

7 Voir M. Piron, *Petite géographie des langues belgiques*, in *Vie et Langage*, 21, 1953, pp. 485-490

8 cf. F. Massion, *op.cit.*, p. 35

assez important et plusieurs de ces archaïsmes sont encore employés de nos jours: p.ex. — *aubette* — *kiosque à journaux*

— *abri ménagé pour le public aux arrêts de transports en commun*<sup>9</sup>;

— *escabelle* — *échelle double*

— *passet* (wall., brux.) — *petit bouc pour les pieds*

— *rebulet* (wall.) — *recoupe, terme de meunerie*

Cette quantité d'archaïsmes lexicaux en français de Belgique est attribuée au fait que l'évolution de la langue est beaucoup plus lente à la périphérie qu'au centre.

3° La troisième source sont **les flandricismes** dont la présence est antérieure aux flandricismes présents en français de Bruxelles (*couque* = *pain d'épices*; *crole* = *boucle de cheveux*; *crollé* (au wallon) = *bouclé*; *panne* = *tuile, poêle à frire*.)

Jusqu'ici on n'a pas fait mention de la situation linguistique à Bruxelles qui, pourtant, mérite une attention toute particulière, grâce aux particularités historiques, politiques, socio-culturelles et linguistiques. Contrairement à la Wallonie, où le superstrat français se heurte à un dialecte roman, le français de Bruxelles se trouve dans un entourage germanique.<sup>10</sup> Le néerlandais se présente ici sous deux formes:

1° comme substrat du dialecte sud-néerlandais — le brabant — parlé dans la région,

2° comme adstrat sous la forme littéraire aussi bien que dialectale.

Baetens Beardsmore attire l'attention sur le fait que le nombre des parleurs bilingues (français / néerlandais) à 11 de 19 communes de Bruxelles, par l'opposition à ceux qui ne parlent pas le néerlandais, est plus de 50 pour cent.<sup>11</sup> Il n'est pas sans importance de constater que, dans le groupe néerlandophone d'habitants de Bruxelles, il y a la majorité de ceux qui comprennent ou connaissent le français ou en ont une maîtrise parfaite, tandis que, le groupe francophone, à part d'une petite minorité, ne compte pas de bilingues.<sup>12</sup>

Quant au groupe francophone de Bruxelles, il est formé par la **haute bourgeoisie fransquillone** (s'efforçant de parler le français normatif, appelé le français de «quatre-vingt-dix»), **les classes moyennes** (parlant le français de Belgique mélangé à quelques emprunts au flamand de Bruxelles), **le peuple**

9 Dans ce dernier sens connu également en France.

10 Rappelons en bref que, vers la fin du Moyen Age, Bruxelles était une ville entièrement flamande, mais moins importante que p.ex. Anvers ou Gand. Même pas son nom n'est d'origine romane, mais provient de deux mots bas-franciques *bruc* (ou *brus, broek*) qui signifie marais, et *sele* voulant dire habitation.

11 H. Baetens Beardsmore, *Les contacts des langues à Bruxelles*, in *Le français hors de France*, pp. 223-247

12 cf. F. Massion, *op.cit.*, p. 50

**unilingue** (dont le parler est fortement teinté de flamand bruxellois), **les immigrants wallons** (parlant le français qui porte les traces de leur région d'origine) et **les travailleurs immigrés**, italiens et marocains surtout (dont la langue de communication est le français).

L'influence du wallon sur le français de la capitale n'est pas trop prononcée à l'exception de quelques communes wallonnes dans les faubourgs de l'est. L'influence de l'adstrat est également indirecte vu le fait que Bruxelles est situé à 15 kilomètres au nord de la frontière linguistique dans le territoire où le néerlandais est la langue officielle. De plus, ce sont les éléments du dialecte picard qui prévalent à ceux du wallon.

Ce qu'on peut remarquer aujourd'hui dans le parler de Bruxelles très nettement, c'est une quantité d'anglicismes et d'américanismes beaucoup plus abondants en usage qu'en Wallonie. Ils sont dus d'un côté à l'activité de plusieurs organisations et institutions internationales ou américaines présentes dans cette ville, d'autre côté ils viennent par le néerlandais. Ce fait a amené Baetens Beardsmore à constater que «un Bruxellois est plus habitué qu'un Français à se servir de tournures et d'expressions non-romanes, et il est moins perturbé par des constructions qui s'éloignent du français normatif». <sup>13</sup> Certes, une quantité d'américanismes ne sont que les expressions «à la mode», mais toute une série d'expressions anglaises ou américaines font une partie inséparable et stable de la terminologie politique, sportive ou militaire.

Pour conclure cette partie consacrée à la capitale de la Belgique constatons que le Bruxelles actuel est une ville bilingue. Le nombre de francophones qui s'élève aujourd'hui à 80 pour cent, à peu près, <sup>14</sup> nous oblige à considérer Bruxelles comme la deuxième la plus grande ville francophone du monde.

En ce qui concerne le parler français en Flandres, il y a un nombre énormément petit des fransquillons (les Flamands français unilingues) à l'exception de Gand où ils font, de nos jours encore, une assez grande partie de la population. Mais, dans la plupart des cas, quant aux parleurs unilingues, il s'agit des personnes âgées, et non de la jeune population. La plupart des francophones en Flandre sont aujourd'hui bilingues sans quoi ils ne pourraient participer activement à la vie publique.

Le français de Gand, Anvers et Ostende relève encore une autre particularité, c'est-à-dire qu'il est teinté, d'une manière assez prononcée, par le néerlandais, ce qui se fait remarquer non seulement dans la prononciation, mais aussi dans le domaine de la syntaxe et du lexique. Contrairement à cela, le français des néerlandophones est très correct, ne révélant presque pas les particularités dont on puisse s'apercevoir. La raison en consiste sans doute au fait que c'est à l'école seulement qu'ils ont commencé à apprendre le français (c'est-à-dire le français normatif), sous la forme écrite d'abord et ce n'est qu'après qu'ils s'en sont servis en tant que de la langue parlée.

13 *H. Baetens Beardsmore, Le français régional de Bruxelles, p. 336*

14 *H. Fuchs, Untersuchungen zu Belgizismen, p. 12*

Une étude sur le parler français de Belgique n'est pas concevable sans qu'on essaie d'expliquer le terme *belgicisme* et d'établir la différence entre le *belgicisme* et le *français régional*. Les définitions proposées pour ces deux termes sont nombreuses, mais ne ressemblent point. Notre but n'est pas de les reprendre une par une pour en souligner les points forts ou pour en critiquer les lacunes, car ceci dépasserait de loin le cadre de cette étude, mais plutôt d'essayer d'en déterminer les grands traits.

Dans son inventaire portant sur les belgicisms lexicaux et comprenant 266 mots, Piron<sup>15</sup> ne classe sous le nom de *belgicisms* que ces particularités de langage qui sont en usage dans au moins plusieurs provinces de la Belgique. Ce critère répond presque exactement à la définition que Bruneau attribue au français régional: «celui qui est connu de tout le monde (...) dans une espace considérable, comprenant souvent plusieurs départements, et que tout le monde croit être français». <sup>16</sup> C'est-à-dire que Bruneau, de même que Piron, a banni de la liste les mots employés dans un espace assez restreint aussi bien que ceux qui «dans une parlure de caractère affectif (signalent) l'intention plaisante, ironique, vulgaire, pittoresque». <sup>17</sup> Du point de vue de la norme il distingue des *belgicisms* 'de bon aloi', dignes d'entrer dans le français central, à côté de formations tenues pour des barbarismes.

La liste des belgicisms établie dans le *Dictionnaire du français vivant*<sup>18</sup> est plus large — 292 mots — car on y cite à côté des expressions «de bon aloi» même certains mots employés en parler familier (à pouf = au hasard), en argot scolaire (*faire sa romane* = *faire ses études de philologie romane*) ou des expressions d'usage régional ou local (*le pite*, brux. = *le smoking*). Toutes ces expressions sont classées dans le *DFV* sous le titre *Belgicisms*, tandis que l'ouvrage de Doppagne portant sur les mêmes particularités du parler en Belgique, en Suisse et au Canada, a été intitulé *Les régionalismes du français*.

En général on entend par le *belgicisme* «tout fait de langue, sur le plan phonétique, phonologique, syntaxique, morphologique ou lexical, commun à un groupe d'individus de langue maternelle française vivant sur le territoire belge et qui diffère du français en France». <sup>19</sup>

En apparence, cette définition paraît simple et nette. La réalité cependant est plus complexe, car il y a certains facteurs qui entrent en jeu et qui rendent le problème moins lucide.

1° La question **géographique** — certains belgicisms sont connus à toute la région de la Wallonie et de Bruxelles, d'autres ne sont pratiqués que dans un territoire très réduit.

15 M.Piron, *Les belgicisms lexicaux : essai d'un inventaire in Travaux de linguistique et de littérature*, 11/1, 1973, 295 — 304

16 Voir in M. Piron, *op.cit.*, p.295

17 *Ibid.*, p. 296

18 *Paru à Paris*, 1973, pp. 1303-1306

19 Définition empruntée à F.Massion, *op.cit.*, p.56

2° La question **sociale** — plus on descend sur l'échelle sociale, plus on trouve des **belgicisms**. Parmi les couches plus élevées, il y en a considérablement moins.

Si on compare les définitions des **belgicisms** existant dans la littérature spécialisée, on remarquera bientôt qu'il y existe trois conceptions principales:

a) On comprend sous le mot de *belgicisme* toute particularité du parler français de Belgique qui la différencie du français de France qui est considéré comme la norme. Cette conception désigne alors comme *belgicisme* toute forme qui n'est pas conforme à la norme. La classification de *belgicisme* a, dans ce contexte, une connotation plutôt péjorative. Mais, comme les préjugés contre les **belgicisms** se montrent de plus en plus sans raison, il y a déjà des linguistes qui s'efforcent de priver certains **belgicisms** de cette connotation négative en les appelant «de bon aloi». <sup>20</sup>

b) On donne le nom de *belgicisms* à ces phénomènes de langage qui sont employés en Belgique dans les dialectes ou dans le langage régional, mais qui, en dehors de cela, sont connus également en France en tant que les archaïsmes ou les mots marginaux. Certaines expressions de ce groupe sont passées également en parler français de Suisse ou du Canada où elles sont appelées *belgicisms* sans aucune connotation péjorative.

c) Le terme de *belgicisme* dans son sens limité comprend «le fait linguistique observable en Belgique et dont une des lignes d'isoglosse — qualitative ou quantitative — coïncide avec la frontière politique franco-belge ou un tronçon de cette frontière.» <sup>21</sup> Goose parle dans ce sens d'un *belgicisme incontestable*. <sup>22</sup> Mais les recherches linguistiques qui ont bien avancé de nos jours ont prouvé que certains termes dont l'usage on croyait limité sur la Belgique font partie également du lexique d'autres pays francophones.

Depuis un certain temps on a même essayé de différencier les **belgicisms** d'après l'espace géolinguistique où ils sont répandus. Les mots en usage sur tout le territoire belge francophone sont appelés également *panbelgicisms* ou *statalismes*, <sup>23</sup> les **belgicisms** en usage dans une région limitée sont appelés *regionalismes belges* ou *français régional belge*.

On peut alors constater en adoptant le point de vue de F. Massion que le français de Belgique constitue donc une **variante nationale du français** qui a elle-même ses **variantes régionales** (le français parlé à Bruxelles diffère de celui parlé à Liège, Mons ou Charleroi) et **dialectales** (picard, wallon, liégeois, gaumais, etc.).

20 Ce terme a été introduit dans la linguistique par A. Doppagne dans son ouvrage *Belgicisms de bon aloi*, Bruxelles, 1979

21 Cf. J. Pohl, *Les variétés régionales du français, Etudes belges*, Bruxelles, 1979

22 A. Goose, *Qu'est-ce qu'un belgicisme?* In *Bulletin de l'Académie Royale de Langue et Littérature Françaises*, 55, 1977, pp. 345-367

23 Le terme proposé par J. Pohl.

Les différences entre le français de Belgique et celui de France apparaissent sur tous les plans de la langue (phonétique, phonologique, morphologique, lexical ou syntaxique) et sont assez nombreuses. Mais étant donné l'étendue restreinte de notre étude, nous nous bornons à rappeler celles qui nous paraissent les plus marquantes — c'est-à-dire celles sur le plan phonétique et lexical.

Sur le plan phonétique on voit que les voyelles sont souvent articulées avec une tension musculaire moindre qu'en France. C'est ainsi que les voyelles non accentuées ont tendance à s'ouvrir: *téléphone* [tɛlɛfɔ̃], *notion* [nɔsjɔ̃], *saucisse* [sɔsis]. On ouvre parfois *i* et *u* accentués: *petite* [pɛtɛt] ou bien même [pɛtɛt].

Beaucoup de voyelles sont prononcées longues ou plus longues qu'en France: *aime* [ɛ:m] ou [ɛ̃:m]. La longueur permet même d'opposer les homonymes notamment le masculin et le féminin à la finale: *nu* [ny] et *nue* [ny:].

Le mot *tranquille* se prononce [trã :ki:j].

Les Belges ne distinguent pas le [a] palatale du [ɑ] vélaire (*patte* — *pâte*); le [o] final ou suivi d'une consonne muette est prononcé ouvert et non fermé: *tango* [tãŋɔ̃].

Les consonnes finales normalement sonores sont assourdis: *la rue Neuve* — *la rue* [nœf]; *table* — [ta: p].

Dans la Wallonie orientale, le [h] aspiré subsiste comme phonème: *haie* [hɛj].

Une semi-consonne est introduite entre les voyelles en hiatus, [ j ] après [e] ou [i], [w] après [y] ou [u]: *créer* [cre:je] ou [creje], *nouer* [nuwe]. Un phénomène analogue apparaît à la finale devant le *e* muet.

A Bruxelles, parfois même ailleurs, [ɛ] et [œ] se nasalisent devant une consonne nasale: *peine* [pɛ̃:n], *jeune* [ʒœ̃:n].

Dans les groupes *ti*, *di* suivi d'une voyelle, le *i* qui se consonifie en [ j ] en France, palatalise le *t* et *d*, qui deviennent des affriquées, respectivement [tʃ] ou [dʒ]: *tiède* [tʃɛ:t], *dieu* [dʒø].

Sur le plan lexical, il existe plusieurs critères permettant de classifier le corpus de belgicisms. Le premier critère classe ces mots du **point de vue géographique**:

— **belgicisms** ou **panbelgicisms**, connus dans toute la Belgique francophone (*septante*, *aller à la cour* = *aller aux toilettes*),

— **régionalismes** appartenant au parler d'une certaine région (*krotje* = *petite amie*, *bonne amie* — employé à Bruxelles: *Il est allé au cinéma avec sa krotje*),

— **dialectismes** (*touillet* = *sorte d'omelette avec de la farine et du sucre* — employé en pays de Gaume).

L'autre critère est celui de l'**origine des mots** et s'inscrit avant tout dans le cadre d'une analyse diachronique. De ce point de vue on distingue:

— **archaïsmes**, dans le sens où ce terme désigne des mots ou des expressions considérés comme vieillis en France mais toujours vivants en Belgique. Il s'agit là d'un des traits les plus pertinents du parler belge par rapport au parler français (*s'encourir*, *souper*, etc.).

— **néologismes** qui sont soit néologismes purs (*communautariser* = *transférer de la compétence nationale à la compétence de chacune des communautés*) ou

néologismes de sens (*détournement* = *déviation de la circulation routière*; — *détour* en français de France).

— **emprunts** qui peuvent se faire aux dialectes (*touillet* — *Gaume*), au néerlandais (*ket* = *enfant, gamin, gavroche*) ou à d'autres langues étrangères, surtout à l'anglais (*keeper* = *gardien de but*), à l'allemand (*skat*) ou à l'espagnol (*amigo* = *cachot, prison de police* — *Il a passé la nuit à l'amigo*).

Le troisième critère est celui des **niveaux de langue**. Un mot donné peut appartenir à la langue écrite ou parlée ou il peut être propre à un groupe donné — juristes, étudiants, etc. P. ex. argot étudiant: *koteur* = *celui qui habite en kot* (*petite chambre ou appartement*).

Les différences sur le plan syntaxique ou morphologique ne sont pas tellement nombreuses ni importantes pour la compréhension. Nous en avons noté p. ex.: *Vous n'avez rien besoin?*

Nous sommes loin de nous donner la prétention d'exhaustivité. Nous espérons pourtant avoir donné au moins une idée du parler belge, tel qu'il est en usage de nos jours.

### ABRÉVIATIONS:

wall. = wallon

brux. = bruxellois

DFC = *Dictionnaire du français vivant* (voir: Bibliographie)

### BIBLIOGRAPHIE:

BAETENS BEARDSMORE H.: *Les contacts des langues à Bruxelles* in *Le français hors de France*, Paris, 1979, pp. 323–247

BAETENS BEARDSMORE H.: *Le français régional de Bruxelles*, U.L.B., Bruxelles, 1971

BAL W. et a.: *Belgicisms*, Duculot, Gembloux, 1994

*Dictionnaire du français vivant*, Paris, 1973

DOPPAGNE A.: *Les régionalismes du français*, Paris, 1978

DOPPAGNE A.: *Belgicisms de bon aloi*, Fond. Ch.Plisnier, Bruxelles, 1979

FUCHS H.: *Untersuchungen zu Belgizismen*, Verlag Peter Lang, Frankfurt am Main, 1988

GOOSE A.: *Qu'est-ce qu'un belgicisme?* In *Bulletin de l'Académie Royale de Langue et Littérature Françaises*, 55, 1977, pp. 345–367

MASSION F.: *Dictionnaire des belgicisms*, Teil 1/A-K, Verlag Peter Lang, Frankfurt am Main, 1987

PIRON M.: *Petite géographie des langues belgiques* in *Vie et Langage*, 21, 1953, pp. 485–490

PIRON M.: *Les belgicisms lexicaux: essai d'un inventaire* in *Travaux de linguistique et de Littérature* 11/1, 1973, pp. 295–304

POHL J.: *Les variétés régionales du français. Etudes belges (1945–1977)*, U.L.B., 1979